

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/FD/24/AUT/144

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Kermesse école Simone Veil

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Le Sou des Ecoles Simone Veil – 1 promenade des Rêveries – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser une kermesse le vendredi 28 juin 2024 de 8h30 à 23h00

- **Autorisation d’implanter un stand buvette devant l’école sur la promenade des Rêveries. Le stand devra être disposé à l’arrière des dispositifs Vigipirate.**

Les lieux devront être laissés propre.

A Bourgoin-Jallieu, le jeudi 20 juin 2024



Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr



